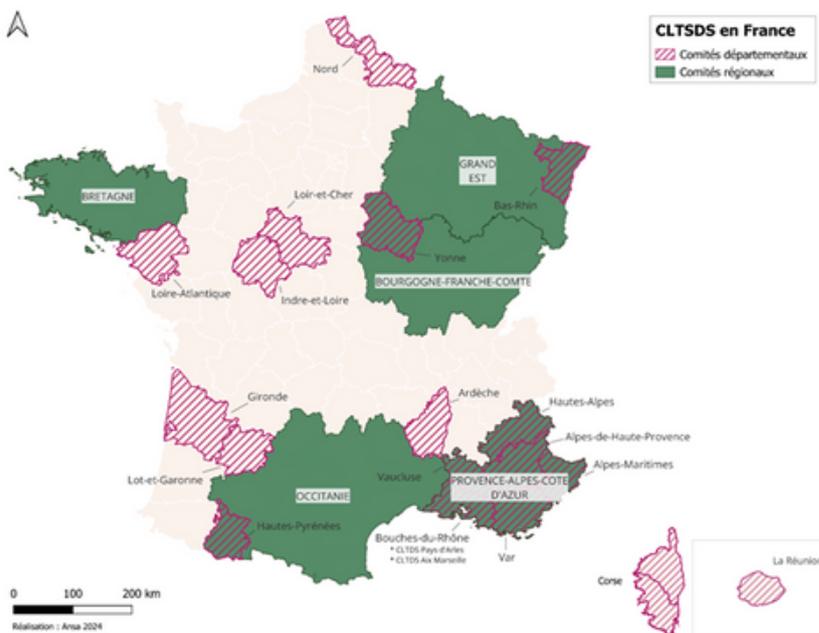


Fiche Repère ③

Réseau des Comités locaux du travail social et du développement social

1 Vue sur le réseau des comités locaux



19 C'est le nombre de comités actifs en France en janvier 2024.

Les premiers ont été créés en 2019 en réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), et les autres se sont déployés par la suite en réponse à une dynamique impulsée localement.

11 territoires en cours de réflexion

4 comités régionaux

15 comités départementaux

Plusieurs principes de fonctionnement régissent ce réseau

L'ensemble des comités contribue à des **objectifs communs** :

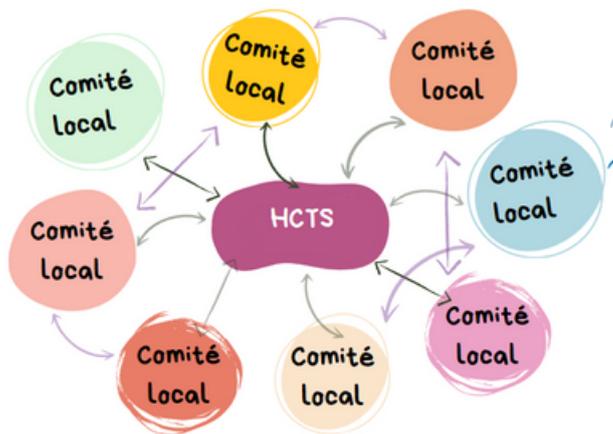
- Échanger autour des pratiques dans une **dynamique d'intelligence collective**
- Partager son **expertise** et ses **retours d'expérience** pour alimenter le travail et les réflexions des autres comités
- **Rendre visibles** les métiers et les enjeux, les pratiques innovantes ou inspirantes, les outils et productions créés par les comités
- **S'approprier, contribuer et diffuser** les travaux du HCTS auprès des professionnel.les et personnes concernées

Il n'y a pas de hiérarchie ou de concurrence entre comités : peu importe les niveaux variables de développement entre comités, chacun est légitime à participer et contribuer au réseau

Le réseau garantit un **enrichissement commun** à l'ensemble de ses membres

L'animation du réseau est assurée par le HCTS via la **diffusion** d'information, l'**organisation** d'évènements, la **mise en réseau** et l'appui **aux comités**

liens au sein du réseau des CLTSDS



↔ Le HCTS vers Les comités
Les comités vers Le HCTS

↔ Les comités entre eux

Au sein de chaque comité local, les différents membres sont eux mêmes inscrits dans des réseaux professionnels et institutionnels et peuvent entrer en communication avec le réseau des CLTSDS.

2 Actions et productions du réseau

Le réseau des CLTSDS effectue :

- Le **relais** des productions et actions des membres du réseau
- Un **travail de veille et de diffusion des informations** relatives aux métiers du social
- Un **appui auprès de l'ensemble des comités** membres
- L'**animation du réseau** via des évènements, notamment le séminaire bi-annuel des CLTSDS

Le réseau **facilite la mise en lien** entre acteur.ices. Ses animateur.ices constituent des **interlocuteur.ices privilégié.es** pour les comités désireux de se faire accompagner dans la structuration et l'évolution de leur projet.

Zoom sur le séminaire des CLTSDS

Les séminaires des comités locaux du travail social et du développement social sont organisés **deux fois par an** : l'un en **présentiel** dans les locaux de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et le second **à distance**.

Il réunit **l'ensemble des comités existants**, en cours de structuration ou en projet, ainsi que **l'ensemble des personnes intéressées** par les enjeux liés au travail social

Ces rencontres sont l'occasion de revenir sur les **actualités du HCTS** et de **créer du lien** entre les comités autour de **thématiques structurantes** pour leurs pratiques. Concrètement les échanges peuvent prendre la forme de table rondes, d'interventions d'expert.es, de retours d'expériences, de présentation de projets innovants et pratiques inspirantes, et de la production de livrables pour les comités.



3 Qui peut rejoindre le réseau

- **Tout comité** :
 - construit
 - en cours de construction
 - en réflexion
- **Toute personne intéressée** membre d'un **comité local existant ou en cours de structuration**, ou toute personne intéressée par les enjeux liés au métiers du travail social et **mandatée par sa structure**.

Partenaires associatifs

Personnes concernées

Cadres du secteur social

Travailleur.euses sociaux Professionnelles

Elu.es

Instances participatives

Partenaires institutionnels

Partenaires de la formation et étudiant.es

Acteur.ices de la recherche

4 Pourquoi rejoindre le réseau des comités?

S'intégrer à une communauté partageant des préoccupations, considérations et objectifs communs

Les comités se réunissent deux fois par an dans le cadre **des séminaires des CLTSDS** afin de réfléchir et d'échanger ensemble sur des enjeux majeurs du travail social

Les **séminaires** sont l'occasion d'offrir un espace de réflexion, discussions et partage des préoccupations collectives autour des actualités et enjeux qui traversent le champ professionnel



Appartenir à une communauté ressource

- **Bénéficier de l'expertise** des autres pour la construction de son projet et l'animation de son comité
- **Échanger et partager des bonnes pratiques** de fonctionnement et de travail
- **Bénéficier des retours d'expérience** des autres comités sur certains projets

Le **CLTSDS de Corse** (en cours de construction) et **de la Réunion** ont pu se rapprocher du fait de leur expérience commune liée à leur insularité



Lors du séminaire de juin 2024, le Comité Régional Occitanie (CRTSDS Occitanie) a **partagé les projets ayant impliqué des étudiant.es**, et les **difficultés à mobiliser ce public** pourtant essentiel à la diversité des membres d'un comité (voir fiche 9)



Accroître la visibilité de son comité au sein d'une communauté relais

- **Se faire connaître** au sein du réseau et des territoires
- **Mettre en lumière les actions de son comité**
- **Visibiliser** des projets et actions innovantes/inspirantes

Lors d'une **table ronde** du séminaire de novembre 2024, les comités du Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire et Gironde se sont exprimés sur la **démarche de structuration de leur comité**. Cette table ronde fut également l'occasion de visibiliser ces nouveaux membres du réseau.



Mutualiser les réflexions et productions, vectrices de coopérations

Dans le cadre des retours d'expériences, des comités peuvent identifier **des pistes de travail communes** et décider de s'associer pour travailler ensemble

Lors du séminaire février 2024, les comités locaux ont travaillé collectivement à la **rédaction de fiche projets** autour de problématiques communes



5 Comment rejoindre le réseau des comités?

Laurence Mari : Chargée de mission "Valorisation des pratiques professionnelles du travail social"

✉ laurence.mari@social.gouv.fr

☎ 06 62 88 71 54

Geneviève Besson : Personne qualifiée au Haut Conseil du Travail Social

✉ genevievebesson03@gmail.com

 Page LinkedIn du Haut Conseil au Travail Social